



# FOYER Le Bergerat

## Foyer d'Hébergement

### LIVRET D'ACCUEIL

FOYER D'HÉBERGEMENT LE BERGERAT FINESS 180000580



**Les PEP 18 - Foyer d'hébergement Vesdun**

2217 Rte du Champ Mouillé - Les Mafrats - 18360 VESDUN

Tél. : 02 48 82 18 42 - Courriel : [lebergerat@pep18.fr](mailto:lebergerat@pep18.fr)



# BIENVENUE

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez être admis au sein de l'établissement, ce livret d'accueil ainsi que le règlement de fonctionnement vous sont remis afin de prendre votre décision et faciliter votre arrivée.

L'e foyer Le Bergerat propose un hébergement pour des personnes adultes présentant un Trouble du Développement Intellectuel et qui sont par ailleurs travailleurs de l'ESAT Le Bergerat de Vesdun.

L'établissement comporte 28 logements d'accueil permanent et 2 hébergements d'accueil temporaire.

L'établissement développe une logique d'accompagnement et de services afin de vous aider à vous inscrire dans la société inclusive:

- un projet d'accompagnement : après recueil de vos attentes, il décline les objectifs d'accompagnement et les prestations. Il est régulièrement réajusté, vous y êtes associés,
- un accompagnement éducatif : il s'agit de développer toutes les actions favorisant l'autonomie et la socialisation,
- un soutien psychologique peut vous être proposé afin de répondre à vos préoccupations,
- un apprentissage à la vie autonome.

Pour optimiser votre accompagnement, je vous remercie de :

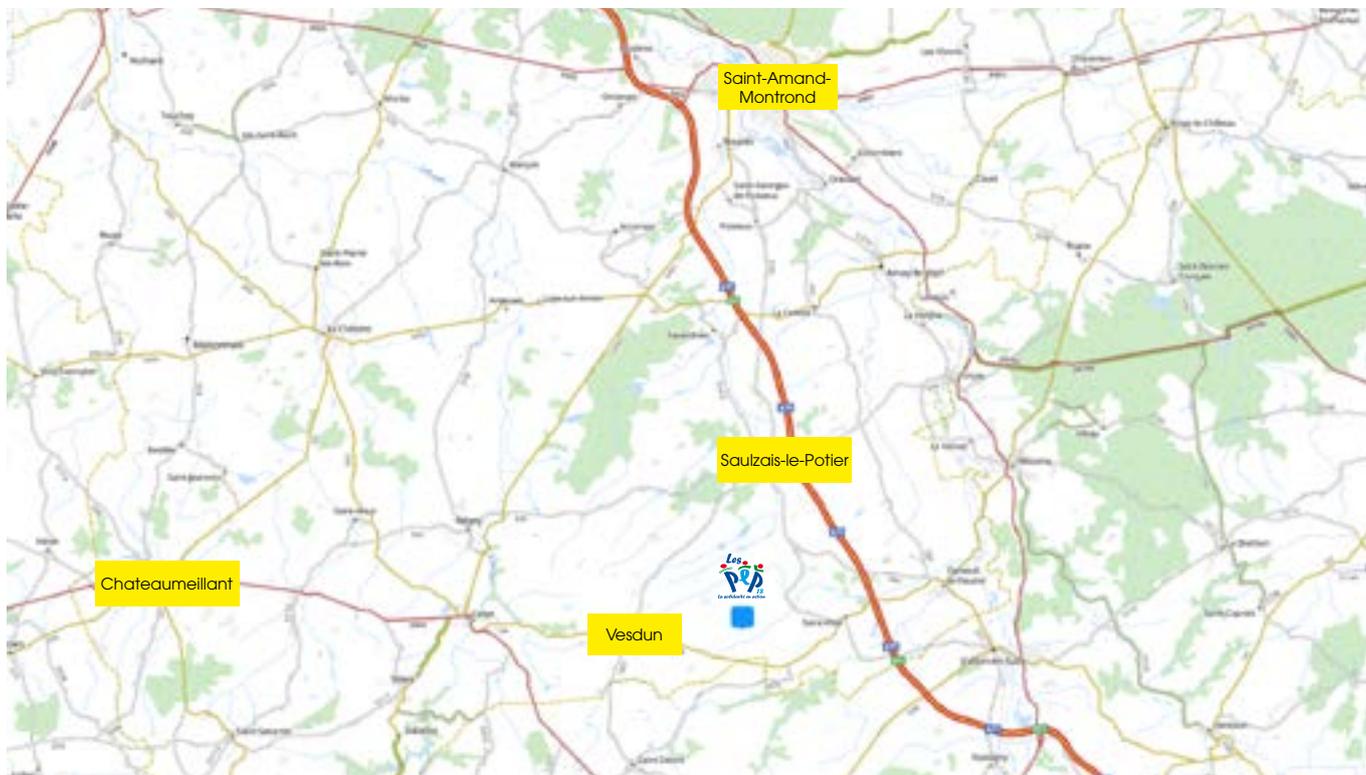
- prendre connaissance des documents qui vous sont remis,
- accepter de répondre à nos enquêtes au service de l'amélioration de votre accueil
- participer si vous le souhaitez au Conseil de la Vie Sociale (CVS).

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La Directrice  
Sabrina FOREST



## PLAN D'ACCÈS



Sur l'axe Vesdun/Saint Vitte,  
prendre la petite route de campagne direction « domaine du Chaillot », 3 km tout droit  
jusqu'aux bâtiments sur votre gauche.

Foyer d'hébergement Le Bergerat  
2217 Rte du Champ Mouillé - Les Maufrats  
18360 VESDUN

# L'ÉTABLISSEMENT

Foyer d'Hébergement **Le Bergerat**  
Champmouillé - 18360 VESDUN  
02 48 63 10 17 - lebergerat@pep18.fr

## Implantation

L'établissement est situé en zone rurale à proximité de l'ESAT.

Les villes environnantes sont :

- Bourges à 80 km,
- Montluçon à 34 Km,
- Saint Amand à 25 Km,
- Chateameillant à 20 Km,
- Vallon en Sully et Culan à 12 Km,
- Vesdun à 4 Km.

## Personnes accueillies

L'établissement accueille des adultes en activité, travailleurs handicapés en ESAT et qui bénéficient d'une orientation MDPH.

## Fonctionnement

L'établissement est ouvert toute l'année.

Il dispose de 28 places d'hébergement en accueil permanent et de deux places en accueil temporaire.

Un studio permet d'expérimenter l'autonomie pour préparer une sortie dans le logement de votre choix.

## Garanties

L'établissement est assuré auprès de GROUPAMA.

## Maltraitance



## Faire face ensemble

Dans le cadre du plan Vigipirate en vigueur, nous mettons en oeuvre toutes mesures visant à assurer la sécurité des personnes et des biens. Des exercices et des mises en situations peuvent être effectués ponctuellement.

## VOTRE ADMISSION

La Maison Départementale des Personnes Handicapées a examiné votre situation en prenant en compte vos besoins et votre projet de vie.

La Commission des Droits et de l'Autonomie a décidé de votre orientation vers l'établissement. Sa décision vous a été adressée et nous a été transmise.

Votre dossier a été examiné en commission d'admission.

En prévision d'une entrée dans notre établissement, nous réaliserons la visite d'admission qui se déroulera de la façon suivante :

- Vous rencontrerez le coordinateur pour une visite d'établissement. Il vous présentera le règlement de fonctionnement, la charte des droits et libertés, le contrat de séjour.
- Le jour de l'admission, vous serez accueilli par l'équipe du foyer. A cette occasion, votre contrat de séjour vous sera présenté pour signature.
- Avant votre admission, il vous est demandé de nous transmettre le récépissé de dossier d'aide sociale que vous avez déposé en mairie, avant votre date d'arrivée.
- Pendant une période de 6 mois nous réaliserons ensemble des observations et des évaluations.
- Au plus tard 6 mois après votre admission, nous vous proposerons un temps de réunion afin d'élaborer ensemble votre projet d'accompagnement et signer l'avenant au contrat de séjour. Votre projet sera revu annuellement.

## LES DOCUMENTS À TRANSMETTRE AVANT ADMISSION

### **Vous devez vous munir de :**

- Votre attestation d'immatriculation assuré social (MSA ou Sécurité Sociale)
- Votre attestation mutuelle
- Votre carte d'identité
- Votre récépissé de demande d'aide sociale
- Votre orientation EANM
- Une photo d'identité

## LA VIE QUOTIDIENNE

### ÊTRE AUTONOME ET VIVRE ENSEMBLE

Les espaces privatifs sont spacieux et chaque personne peut bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement, mais aussi de l'Aide Sociale.

Ils seront aménagés par vos soins avec votre propre mobilier.

Des espaces collectifs et des espaces extérieurs, sont à disposition de chacun.

Les logements peuvent être équipés d'accès et télécommunication, au téléphone fixe, internet : les frais d'installation et d'abonnement étant à votre charge.

### RESTAURATION - BLANCHISSERIE

Un service de restauration collective vous est proposé. Du matériel de blanchisserie est mis à disposition pour l'entretien de votre linge. Celui-ci reste à votre charge.

### SANTÉ ET SOINS

Chacun est libre de désigner la personne de son choix pour tous les soins de santé.

Un accompagnement peut être proposé au regard du projet de la personne, mais ne peut se substituer au choix propre de la personne.

### ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Favoriser l'autonomie et le pouvoir d'agir de la personne constitue le coeur du projet d'établissement de l'EANM.

L'équipe accompagne les résidents de manière individuelle pour l'aide à la vie quotidienne, favorise l'inclusion de chacun dans des activités de proximité, assure la sécurité des personnes et veille à leur bien-être.

### LOISIRS - VIE SOCIALE

Chaque personne organise sa vie comme elle l'entend, notre objectif est de favoriser le plus possible le maintien du lien social et la pratique des loisirs habituels . Les loisirs individuels sont à la charge du résident.

### LE COURRIER

Chaque espace privatif dispose d'une boîte aux lettres individuelle.

# L'ÉQUIPE

Pour répondre au mieux à vos besoins et attentes, le foyer d'hébergement vous propose les services d'une équipe de professionnels à votre écoute. L'équipe a pour mission d'assurer la qualité de l'accompagnement. Chacun de par son rôle ou son statut participe à l'accompagnement de la personne accueillie ainsi qu'à la garantie de la prise en compte individualisée de ses attentes et ses besoins.

## L'équipe de direction

### **Sabrina FOREST** - Directrice

Elle est responsable du projet d'établissement, des équipes de professionnels, de la sécurité des personnes et des biens ainsi que de la gestion financière.

### **Thomas MERCIER** - Directeur-adjoint

Il est responsable du projet des services, du respect des projets d'accompagnement des personnes, de l'organisation quotidienne de l'établissement et de la coordination du travail des équipes.

## L'équipe administrative

**L'équipe administrative**, composée d'une assistante de direction, d'une assistante ressources humaines et d'une secrétaire de direction, gère les dossiers des personnes accueillies, ainsi que l'organisation de la structure.

Elle assure l'accueil physique et téléphonique.

## L'accompagnement para-médical

### **Un psychologue**

qui réalise des entretiens de soutien, des bilans, des suivis psychothérapeutiques auprès des usagers. Il apporte son éclairage à l'équipe.

## L'équipe technique

**Un agent d'entretien**, qui assure le suivi de la maintenance collective.

**Un cuisinier**, qui assure la préparation des repas du midi et du soir, en veillant au respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.

## L'accompagnement Éducatif

### **Un éducateur spécialisé - coordinateur d'unité**

Il aide la personne accueillie à construire son projet personnalisé d'accompagnement.

Il fait valoir les besoins, les attentes et rend compte des évolutions et des réponses proposées. Il informe et facilite les liens entre les différentes parties : l'utilisateur, sa famille ou les responsables légaux, les partenaires internes ou externes.

### **Quatre Aides Médico-Psychologiques**

Ils accompagnent et aident dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de l'intimité des personnes. Ils veillent au bien-être des personnes accompagnées, tant dans les actes essentiels que dans les activités de vie sociale et de loisirs.

### **Un maître de maison**

Il aide les résidents pour l'entretien de leur linge ou de leur espace privatif à chaque fois qu'ils le souhaitent.

### **Deux surveillants de nuit**

Ils assurent la sécurité des personnes accueillies, celle des locaux et ils veillent au bien-être de l'ensemble des personnes accueillies dans le respect des règles de vie collective.

## L'accompagnement social

**Le pôle de service social**, Il peut être sollicité par le résident selon le besoin repéré.

## LES FRAIS À VOTRE CHARGE

Une participation aux frais d'hébergement vous est demandée. Elle fait l'objet d'une facturation mensuelle, celle-ci est prélevée mensuellement sur vos ressources, 30 % minimum de l'Allocation Adulte Handicapé restent à votre disposition chaque mois.

- Les frais d'entretien du logement et du linge personnel
- Les frais d'abonnement téléphonique et de téléconsultation
- Les frais de déplacement
- Les frais de restauration
- Les frais de santé
- La souscription d'une mutuelle complémentaire de santé est conseillée
- Les vêtements et le linge de maison
- Les achats et les loisirs personnels, (nécessaire de toilette, produits d'entretien ménager, sorties...)
- Une participation aux frais des activités organisées par la structure
- Tout aménagement personnel de votre chambre (meublier, rideaux, décoration...)

## MES QUESTIONS

Pour ne rien oublier le jour où nous nous rencontrerons, vous pouvez noter sur cette page les questions que vous vous posez.

Nous y répondrons avec plaisir.